



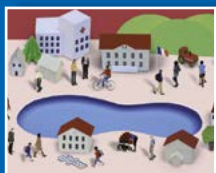
Magazine

CASTALIA LE CENTRE AQUALUDIQUE

PAGES 10 À 15



AGENCE COSTE ARCHITECTURES



• RECENSEMENT
DE LA POPULATION
Page 7



• INAUGURATION
DU SQUARE DE RÉ
Page 9



Photo : Christine Renaudie

• FRANCIS HUSTER
À MAUREPAS
Page 17

Rejoignez-nous !

Nous recrutons
des négociateurs
ou négociatrices
en transaction.

candidatures à :
maurepas@
stephaneplazaimmobilier.com
01 30 50 40 00



stéphaneplaza
immobilier

Le Maurepas

Restaurant • Bar • Brasserie

**TOUTE L'ÉQUIPE DU MAUREPAS
VOUS SOUHAITE LEURS BONS VŒUX POUR
CETTE NOUVELLE ANNÉE QUI COMMENCE.**

Du 6 janvier au 18 janvier 2020

**Nous vous proposons une galette des rois maison
en dessert du jour, avec une coupe de champagne gratuite
pour celui qui trouvera la fève !!**

Restaurant de 11h30 à 15h.
Formule du marché, formule salade ou burger. Cuisine du terroir,
cuisine maison, traditionnelle française avec spécialité aveyronnaise.
Ouvert du lundi au vendredi de 6h45 à 20h. Le samedi de 7h à 19h30.

01 30 50 57 07 brasserie Le Maurepas
restaurant-lemaurepas.fr



Bonne année

Chères Maurepatiennes, Chers Maurepatiens,

Le centre aqualudique intercommunal

Lors de la séance du 17 décembre dernier, les élus du conseil municipal ont validé le projet définitif du futur centre aqualudique d'Élancourt-Maurepas.

Ils m'ont également autorisé à signer le contrat de délégation de service public qui encadrera la construction, la gestion et l'exploitation de ce futur équipement intercommunal réalisé avec le concours de la ville d'Élancourt, de SQY, du Département et de la Région.

C'est le groupement des sociétés Eiffage et Swimdoo qui a été retenu pour réaliser et faire vivre durant 25 ans ce grand projet, baptisé "Castalia" en référence au nom d'une jeune naïade qui, dans la mythologie grecque, est la fille du dieu fleuve Achéloos.

Vous découvrirez en page intérieure de ce magazine la présentation de ce nouvel équipement de plus de 10 000 mètres carrés répartis sur 5 bassins, dont un bassin "nordique" extérieur ouvert toute l'année.

Une grande partie de ce centre aqualudique sera également dédiée au "bien-être" et aux loisirs (sport, sauna, hammam, jacuzzi, toboggan ...)

Ce contrat prévoit que la définition des tarifs restera du ressort des collectivités.

En mai 2022, le grand public, les scolaires et les clubs pourront profiter d'un équipement de proximité conçu à l'échelle du territoire.

Une concertation publique pour préparer l'avenir

Lors de cette même séance du 17 décembre, les élus du conseil municipal ont également validé les principes de la concertation publique qui permettra d'entendre les attentes des habitants et des commerçants dans le cadre de la reconstruction de la halle du marché.

Le choix du prestataire, qui mettra en œuvre de façon indépendante cette concertation, sera arrêté par l'ensemble des élus lors d'une commission dédiée.

Et d'ici quelques semaines, les services municipaux vous inviteront à participer à cet exercice de démocratie locale, dont les conclusions seront mises à disposition de l'ensemble des groupes politiques représentés au sein du conseil municipal et des habitants.

Maurepas, c'est vous

Le vendredi 10 janvier prochain à 19 heures, l'ensemble des élus du conseil municipal vous invite à la traditionnelle soirée des vœux au gymnase de la Malmédonne.

Ce sera pour tous, comme à chaque fois dans une ambiance festive et chaleureuse, l'occasion de rencontres et d'échanges. Alors venez nombreux !

Je vous souhaite une très bonne année 2020.

Grégory GARESTIER
Maire



Crep's
café

Pizzas à emporter

- Nos pizzas sont constituées
d'une pâte fine et faite maison.

3 Bis Allée du Bourbonnais
(entrée sur la place du marché)
78310 Maurepas
01 30 50 54 68



www.facebook.com/Creps.cafe/

*L'équipe de Crep's Café
vous souhaite une bonne
et heureuse nouvelle année*



JÉRÔME LE BANNER / 23 NOVEMBRE

Le champion de kick-boxing Jérôme Le Banner était l'invité de l'École de Boxe Française Éliancourt Maurepas (EBFEM) au gymnase de la Malmédonne. Il a partagé son expérience avec de nombreux pratiquants de sports de combat et d'arts martiaux. Jérôme Le Banner détient plusieurs titres mondiaux et européens en kick-boxing, K1 et muay thai.



COMMÉMORATION / 5 DÉCEMBRE

La cérémonie commémorative en hommage aux combattants morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée à la stèle de l'allée du Bourbonnais. Les anciens combattants de l'UNC, le maire et les élus du conseil municipal ont pris part à cette cérémonie.



COLIS POUR LES SENIORS / 26, 27 NOVEMBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a distribué des colis gourmands de Noël pour les seniors maurepasien, avec l'aide des bénévoles du Conseil des Aînés, en présence du président du CCAS, à l'Espace Albert Camus. 397 colis pour des couples et 535 colis pour personnes seules ont été commandés. La préparation de ces colis é été confiée à l'Établissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) La Mare Savin, à Trappes.



REPAS DES SENIORS / 1^{ER} DÉCEMBRE

Plus de 500 personnes ont répondu à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) en venant partager un déjeuner convivial à la salle des fêtes. Le maire et les élus du conseil municipal ont accueilli les seniors. L'après-midi dansante était animée par Octarine.



3^E SEMAINE DU HANDICAP / 25 NOVEMBRE - 1^{ER} DÉCEMBRE

La 3^e Semaine du Handicap à Maurepas a commencé par des démonstrations de vélos adaptés grâce aux bénévoles du Cyclo Tourisme Maurepas 78. Parmi les différents rendez-vous, on note aussi l'animation sportive de quartier, à l'Agiot, qui a permis de sensibiliser au handisport grâce à différents ateliers plaçant les personnes valides en situation de handicap. Une sensibilisation qui s'est poursuivie à l'heure du déjeuner pour les enfants des écoles élémentaires des Friches, des Bessières, de l'Agiot et de la Marnière. Au Conservatoire, un atelier pour des élèves en situation de handicap a été organisé autour des structures sonores Baschet par Caroline Petitjean, intervenante musicale.



TÉLÉTHON / 7 DÉCEMBRE

Le monde associatif maurepasien, coordonné par le club Aito, s'est mobilisé pour proposer de nombreuses animations au gymnase de la Malmédonne à l'occasion de l'édition 2019 du Téléthon. La commune de Maurepas a été distinguée pour sa contribution à cette opération de solidarité. Le matin, sur le marché, des bénévoles ont vendu des crêpes, des croissants et divers petits objets. Cette année, 3 683 € ont été recueillis. Le maire et les élus du conseil municipal ont salué l'engagement de tous les bénévoles permettant la réussite de cette manifestation.



RÉUNION PUBLIQUE / 12 DÉCEMBRE

La troisième réunion publique dans le cadre de la concertation autour du réaménagement du carrefour de la Malmédonne s'est tenue à l'Hôtel de ville. Ce réaménagement et le dénivellement partiel de la RN 10 représentent des enjeux primordiaux pour le développement des trois communes riveraines et le cadre de vie des habitants. En présence des élus de Maurepas et des villes concernées, la DIRIF (État) a présenté le projet. Le débat s'est ensuite installé avec les participants. La concertation s'est déroulée du 18 novembre au 20 décembre 2019.

LA MAGIE DE NOËL À MAUREPAS

13-14-15 DÉCEMBRE

Le maire et les élus du conseil municipal ont donné le coup d'envoi du Marché de Noël avec l'illumination du grand sapin, place Jacques-Riboud, vendredi soir. Petits et grands étaient réunis dans la même ferveur. Une fois de plus la magie de Noël a opéré à Maurepas. Et les enfants du Conservatoire, sous la direction d'Hélène Courtois, y ont pris une large part !

Les patineurs professionnels de l'Agence Combes ont inauguré la patinoire avec un spectacle renouvelé et toujours aussi original.

Pendant trois jours, les visiteurs ont pu s'approvisionner en produits de qualité auprès des exposants installés dans les différents chalets.

La journée du samedi a été marquée par les animations proposées par l'Union des Commerçants et Artisans de Maurepas (UCAM) et, le matin, par la venue de la mère Noël dans les allées de la halle provisoire, à l'invitation de l'association des commerçants du marché.

Dimanche, les familles ont profité des chalets, de la patinoire, du spectacle et du goûter au gymnase Malmédonne, des photos et des chocolats du père Noël...

Depuis début décembre, les illuminations installées dans les différents espaces publics de la commune brillent toutes les nuits.



LA VILLE BOUGE

TRAVAUX DE LA CRÈCHE DE LA VILLEPARC



Dans le cadre du projet GénérationS, les travaux de la crèche collective, allée de la Meuse, ont commencé. Ce projet prévoit notamment la création d'une crèche sur près de 1 000 m², à la place de l'école de la Villeparc, et l'édification d'une résidence pour séniors en lisière du bois de Nogent.

Les locaux seront entièrement rénovés afin d'accueillir les 60 berceaux de la crèche des Hauts-Bouleaux plus 10 places supplémentaires.

Le nombre de places en structure collective dans la commune sera ainsi augmenté.

Les travaux consistent principalement en un réaménagement des espaces intérieurs pour qu'ils soient plus lumineux. Des mesures seront également prises pour assurer au bâtiment une étanchéité et une isolation thermique parfaite.

Le coût prévisionnel de l'opération s'élève à 1 950 000 € HT, études et mobilier inclus. L'ouverture est prévue en novembre 2020.

La création de berceaux supplémentaires correspond à une section d'enfants (18) et la nouvelle crèche comprendra quatre lieux de vie.

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

La ville de Maurepas et l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) s'unissent pour effectuer le recensement annuel de la population. Les agents recenseurs passeront du 16 janvier au 22 février.

Agents municipaux, formés par l'INSEE, ils ont pour mission de récolter des données afin de connaître la population locale dans sa diversité, son évolution et ainsi permettre aux administrations, associations ou encore entreprises de s'adapter aux différents besoins du territoire. Un courrier informe au préalable les Maurepasiens concernés par cette enquête. Les quatre agents de la ville de Maurepas prennent ensuite rendez-vous pour remettre une notice sur laquelle figure un identifiant de connexion. En effet, à l'ère du numérique, les questionnaires sont dématérialisés et accessibles grâce à une simple connexion internet. Toutefois, si l'accès à un réseau n'est pas disponible, les agents recenseurs distribuent des questionnaires sous format papier, une feuille de logement et un bulletin individuel par personne résidant au domicile. Cette démarche peut être également effectuée en Mairie, sur un ordinateur mis à votre disposition.

Contact : 01 30 66 54 32.

www.le-recensement-et-moi.fr



La ville de Maurepas vous présente son équipe pour l'année 2020 (de gauche à droite) : Cédric Marsalet, Amandine Da Siva-Prevost, Myriam Chow Yin Poon, Tania Rios Diéguez

LES VŒUX À LA POPULATION



Le maire et les élus du conseil municipal ont invité tous les Maurepasais à participer à la cérémonie des vœux à la population, vendredi 10 janvier 2020, à 19h.

C'est au gymnase Malmédonne (entrée par l'avenue de Limagne) que se déroulera la cérémonie des vœux de la municipalité à la population, vendredi 10 janvier 2020. Les Maurepasais ont été conviés par une invitation glissée dans leur boîte à lettres.

La soirée commencera à 19h avec l'ouverture des portes, suivie du concert de l'orchestre d'harmonie du Conservatoire de Musique de Maurepas.

Les festivités se poursuivront à 19h45 par la cérémonie proprement dite, avec notamment les discours du Maire, et par le traditionnel buffet.

GALETTE DES ROIS

Le lendemain, samedi 11 janvier, à 14h30, à l'invitation du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), les seniors de Maurepas auront rendez-vous pour un moment convivial et dansant. Ils ont été conviés à partager la galette des rois.

LE COUP DE POUCE S'AGRANDIT



La cérémonie d'ouverture du club Coup de pouce s'est déroulée lundi 2 décembre 2019 à l'hôtel de ville. L'année scolaire 2019/2020 verra l'extension du club aux élèves de grande section de maternelle au sein de l'école des Friches. Sur le modèle du club coup de pouce CLE (lecture pour les CP), le club coup de pouce CLA (langage) réunira un groupe de 5 enfants autour d'un animateur, quatre fois par semaine après la classe. Il offrira des séances ludiques et variées autour du langage. Cette action est soutenue par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET), le Conseil Départemental des Yvelines, en étroite collaboration avec l'Éducation Nationale et l'association Coup de Pouce.

POMPIERS : UN NOUVEAU CAPITAINE



Le capitaine Matthieu Barbazan est le nouveau chef du Centre de Secours (CS) de Maurepas. Âgé de 34 ans, il est sapeur-pompier professionnel depuis 2007. Il a débuté sa carrière il y a 12 ans au sein du centre de secours principal de Rambouillet. Il a été nommé au grade de capitaine le 1^{er} mars 2019. Depuis le 1^{er} octobre 2019, il a succédé au capitaine Bouganne à la tête du CS de Maurepas.

Il a vécu sa première Sainte-Barbe maurepasienne vendredi 13 décembre dans les locaux de la rue Chevreuse. La fête en l'honneur de la sainte patronne des pompiers, entre autres, est l'occasion de distinguer ces hommes et femmes toujours prêts à secourir la population.

INSCRIPTION AU MAUREP'ART

L'édition 2020 du salon Maurep'Art se déroulera du 6 au 20 mars, de 14h à 18h, à l'Espace Albert Camus. Dédié aux artistes amateurs locaux, ce rendez-vous phare de la saison culturelle maurepasienne est dédié aux arts plastiques dans leur diversité : huiles, pastels, photos, sculptures... Les inscriptions seront reçues du lundi 13 janvier au dimanche 2 février 2020. Les dossiers seront disponibles sur le site internet de la ville : maurepas.fr

Le dépôt des œuvres à l'Espace Albert Camus interviendra samedi 29 février, de 10h à 18h.

INAUGURATION DU SQUARE RÉ



L'inauguration du square de Ré, sur une surface de 3 400 m², à l'angle du boulevard de la Loire et de l'avenue de Vendée, s'est déroulée mercredi 18 décembre.

En présence de la population et avec l'aide des enfants du quartier, le maire et les élus du conseil municipal ont planté un arbre et dévoilé une plaque commémorative. Fanny Rocher, architecte paysagiste (Atelier STIPa), conceptrice du projet, assistait à la cérémonie.

Cet espace public a été conçu pour accueillir toutes les générations : jeux pour les enfants (y compris les plus jeunes), bancs, parcours de biodiversité, arbres, espaces verts, boîte à livres...

Montant des travaux : 316 986 € (HT), financés par le budget communal et une subvention de 90 000 € du Conseil Départemental des Yvelines.

INITIATIVE



SILENCE, ÇA ROULE...

Finis les émissions de CO² et le bruit, place à l'écologie et au silence. La piste Universal Circuits, à Maurepas, est passée au vert en investissant dans des karts 100% électriques. En effet, le directeur, Emmanuel Bachot, a décidé d'abandonner les karts thermiques (trop bruyants et polluants) faisant ainsi de son établissement le premier possédant une piste de karts électriques en Yvelines et encore plus largement en Île-de-France. Même si cette « révolution écologique » double les coûts d'investissements, le directeur affirme garder des tarifs abordables pour laisser chaque maurepasien et maurepasienne profiter de ce nouveau mode silencieux.

Silencieux et sécurisé, les karts sont connectés pour éviter les accidents de vitesse à l'entrée des stands. Cet automne, la piste est devenue le théâtre du championnat d'E-kart. À vos casques, prêts, partez pour un tour de piste en silence. Tél. : 0130053131 universal-circuits.fr

LES PIEDS EN AVANT

Récemment place des échoppes, à Maurepas, s'est installé monsieur Robert Benjamin, pédicure podologue de profession. Il saura vous accompagner dans des soins de pédicurie ou encore orthopédiques. À vos chaussures pour le rencontrer.

Robert Benjamin
Pédicure podologue
06 07 99 60 23
Podologue.maurepas@gmail.com
13 place des échoppes

MANGER SUR LE POUCE

Deux nouveaux Food Truck s'installent en ville courant décembre. Ils s'ajoutent tous deux au camion pizza « Flo Pizzas » présent depuis maintenant deux ans. Chacun propose de diverses spécialités pour les différents goûts de vos palais. Fini l'attente de la restauration, leurs objectifs vous faire plaisir un midi ou un soir entre deux rendez-vous.

TAC « O » WRAP

Parking des 7 mares, rue de la Beauce
Mardi : 10h30 à 14h
Vendredi : 10h30 à 14h30 et 18h à 22h

RÔTISSERIE « LES COCOTTES SONT CUITES »

Parking des 7 mares, rue de la Beauce
Mercredi : 18h à 22h
Parking Dolto allée F.Dolto/Sambre
Jeudi : 18h à 22h
Flo Pizzas
Parking Dolto allée F.Dolto/Sambre
Mardi : 18h à 22h

Vue de l'entrée du centre aquatique depuis le rond-point Jean-Moulin.



CASTALIA CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Emmanuel Coste va signer l'architecture du centre aquatique des communes d'Élancourt et de Maurepas.

Castalia, tel sera le nom du centre aquatique qui ouvrira ses portes au printemps 2022 à Maurepas. Dans un territoire souffrant d'un déficit d'équipements aquatiques, « Maurepas Magazine » vous présente les premières images de cet équipement intercommunal et ses principales caractéristiques.

L'architecture a été confiée à l'Agence Coste Architectures, dirigée par Emmanuel Coste depuis 1997. Cette agence yvelinoise est riche du talent et de la créativité d'une équipe de 17 architectes et d'un réseau de 25 spécialistes et partenaires. L'agence a développé une expertise significative dans le domaine des équipements aquatiques partout en France. On peut notamment citer parmi de nombreux projets et réalisations, la piscine du Carrousel, à Dijon (Côte d'Or) ou la réhabilitation et l'extension du centre

balnéaire Raoul Fonquerne, à Sète (Hérault).

Castalia prendra place sur le site de l'ancienne piscine, en lisière de la forêt domaniale, assurant ainsi une liaison entre la ville et notre « poumon vert », réservoir de biodiversité. Les chênes présents sur le site seront intégralement conservés. Les plages du bassin extérieur seront constituées de vastes espaces végétalisés.

Le bâtiment, de plain-pied avec un étage, sera formé par l'imbrication de différents volumes :

- un volume en bois très longiligne intégrant l'accueil, les annexes baigneurs et l'administration,
- un volume blanc intégrant l'espace bien-être sec,
- un volume en bois abritant l'espace bien-être

humide,

- un volume blanc comprenant les bassins,
- un petit volume permettant l'accès au bassin nordique

S'inspirant librement du style architectural de l'Américain Frank Lloyd Wright, qui pensa dans les années 30 des bâtiments harmonieusement insérés dans leur environnement naturel, Castalia développera une architecture simple, fonctionnelle et sans ostentation.

Parements en bois, béton, éléments métalliques, verre, : les matériaux utilisés seront au service de tous les publics afin de leur offrir une expérience sportive, de loisir et de détente réussie.

“
EMMANUEL COSTE
ARCHITECTE

« Le bâtiment est bâti sur 4 volumes, positionnés à la croisée de 2 axes (nord-sud/est-ouest) et s'étire horizontalement de l'ouest vers l'est. Les bassins semblent ainsi positionnés aux 4 points cardinaux. Chaque volume répond aux besoins générés par les espaces intérieurs qu'il renferme. C'est ainsi que fleurit, par l'enchevêtrement de ces volumes, un bâtiment compact, sobre, à l'identité forte et dynamique. »

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans la Grèce antique, Castalia était une jeune prêtresse de Delphes, cité consacrée à Apollon. Le dieu voulut séduire la jeune fille, qui se jeta dans une fontaine pour lui échapper. La fontaine, au pied du mont Parnasse, devint la fontaine sacrée de Poséidon. Elle fut baptisée Castalie et inspire depuis les poètes.

GROUPEMENT D'ENTREPRISES

Dans sa séance du mardi 17 décembre 2019, le conseil municipal de Maurepas a approuvé le choix du délégataire et autorisé la signature du contrat de délégation de service public de type concessive relative à la conception, à la construction et à l'exploitation d'un centre aquatique situé à Maurepas. Il s'agit d'un groupement d'entreprises représenté par Eiffage et Swimdoo, sélectionné parmi 5 candidatures initiales et 3 autorisées à déposer une offre.

DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

Les équipements aquatiques consomment beaucoup d'eau et d'énergie. C'est pourquoi des dispositions ont été prises pour limiter l'impact environnemental. Ainsi, Castalia sera équipé de pompes à chaleur, de filtres à billes de verre et à diatomée, de chaudières à condensation (gaz) et de moquette solaire. Il disposera également de 20 % d'énergies renouvelables et l'eau des bassins sera utilisée pour un usage ménager à 4 reprises avant d'être rejetée.



LES PLAGES D'OUVERTURE

Ouverture en continu de 9 h à 21 h

Évacuation des bassins à l'heure de fermeture

2 « nocturnes » jusqu'à 22 h

3 « matinales » de 7 h à 9 h

OUVERTURE LE WEEK-END de 9 h à 18 h

LES SERVICES AU PUBLIC

86 H d'ouverture par semaine toute l'année dont **23 H** pour les scolaires

et **24 H** pour les clubs résidents

SERONT PROPOSÉES PAR LES ÉDUCATEURS DE CASTALIA :

25 séances hebdomadaires pour l'apprentissage de la natation

39 séances hebdomadaires d'aquasports

48 séances hebdomadaires de fitness

LES TARIFS

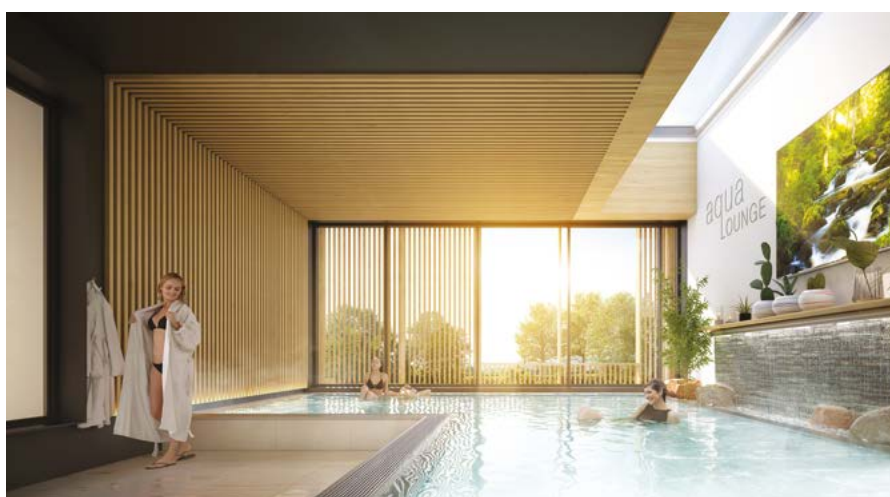
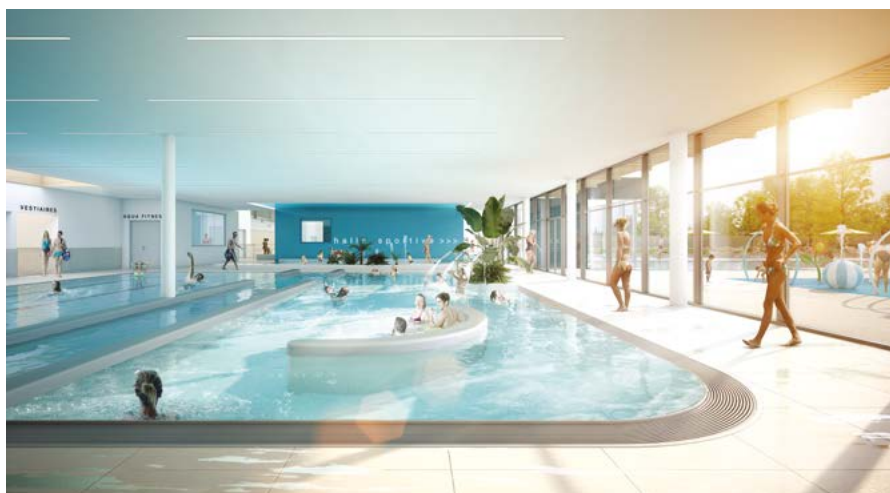
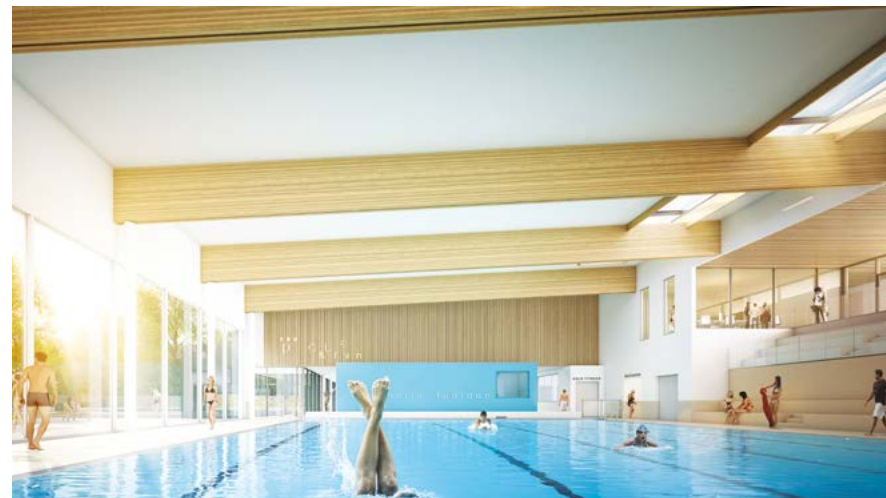
La définition des missions de service public et le choix des tarifs relèvent conseils municipaux des deux communes, Élanecourt et Maurepas.

> Entrée adultes (à partir de 12 ans) :
5,40 € (résidents : Maurepasiens et Élanecourtois) ;
6,95 € (extérieurs)

> Entrée enfants (de 4 à 11 ans) :
4,40 € (résidents) ;
5,70 € (extérieurs).

Outre des entrées à l'unité, Castalia proposera une stratégie tarifaire ajustée dans une logique de fidélisation des utilisateurs avec des formules « pass activité » et « abonnement ».

5 BASSINS EN INOX



BASSIN « SPORTIF »

Dimension : 25 m x 16 m

6 ou 8 lignes d'eau

Bassin modulable pour l'apprentissage, la natation sportive, la plongée, la baignade, l'aquasport

Température de l'eau : 28°C

Profondeur : de 2 m à 4 m



BASSIN « NORDIQUE »

Dimension : 25 m x 10 m

4 lignes d'eau

Bassin ouvert toute l'année pour l'apprentissage, la natation et la baignade

Température de l'eau : 28°C

Profondeur : 1,30 m

BASSIN « ACTIVITÉS »

Surface : 80 m²

Bassin pour l'aquasport, les bébés nageurs, les activités zen et l'accueil des groupes spécialisés

Température de l'eau : 29°C

Profondeur : 1,25 m

BASSIN « POLYVALENT »

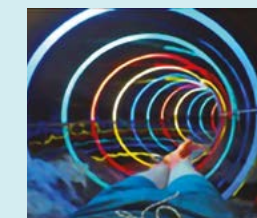
Surface : 200 m²

Bassin polyvalent balnéo-ludique et apprentissage

Température de l'eau : 29°C

Profondeur : de 0,80 à 1,25 m

« AQUALUDIQUE »



Toboggan « digitalisé »



Lagune de jeux



Splashpad



Pentagliss

« AQUALOUNGE »

Surface : 50 m²

Bassin pour la détente et la relaxation

Température de l'eau : 34°C

Profondeur : 0,40 m

LES 4 ATTENTES PRIORITAIRES DES USAGERS



L' APPRENTISSAGE

Bassin « polyvalent » (zone ludique)
Bassin sportif (6 ou 8 lignes d'eau)



LA BAIGNADE

Bassin « polyvalent »
Pentagliss (3 pistes) / Lagune de jeux
Bassin « sportif » avec structure gonflable



LE SPORT-SANTÉ

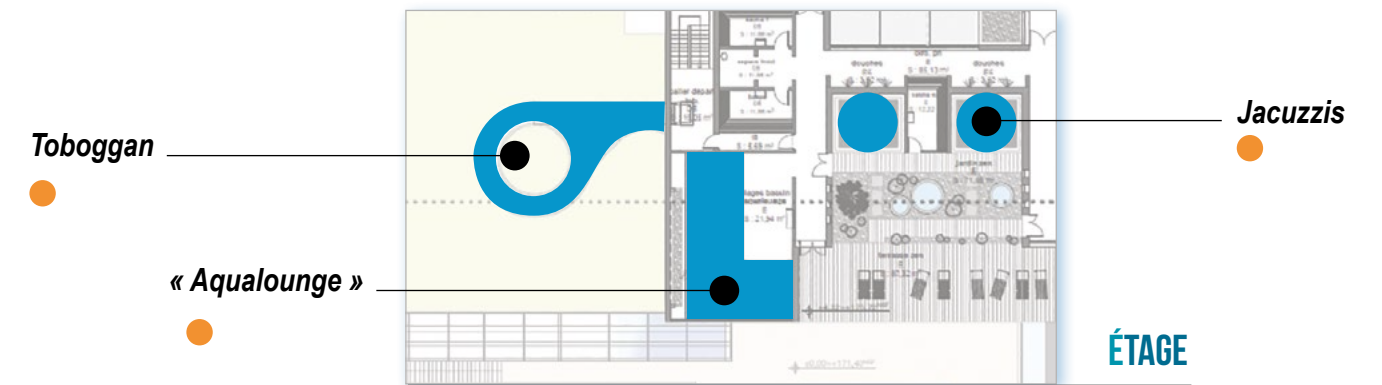
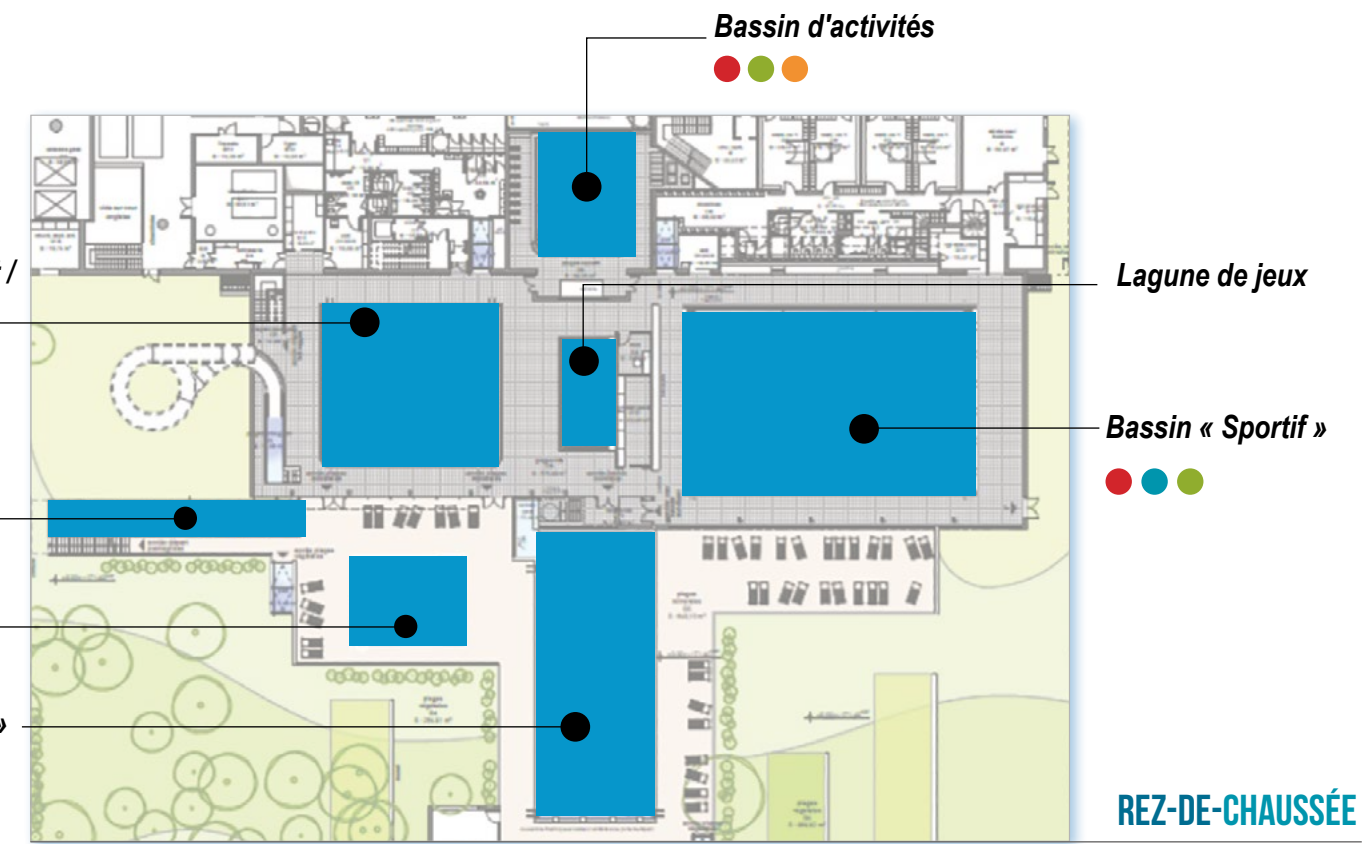
Bassin « sportif »
Bassin « polyvalent » (zone « aquasport »)



LE BIEN-ÊTRE

Parcours « scandinave »
Parcours « oriental »
Bassin polyvalent (zone « ludique/détente »)

- ● ● ●
- Bassin « Polyvalent / ludique »**
● ● ● ●
- Pentagliss**
●
- Splashpad**
- Bassin « Nordique »**
● ● ●



DES UNIVERS VARIÉS, 5 BASSINS MAIS PAS QUE...

LOISIRS

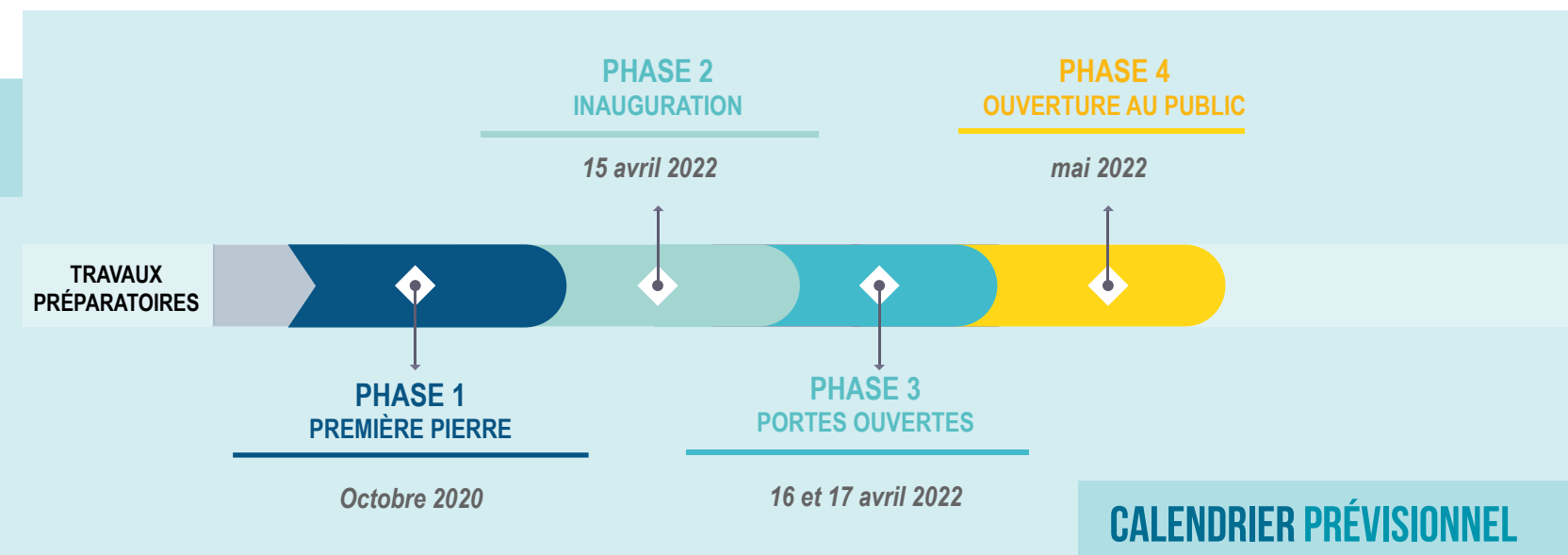
Lagune de jeux
Toboggan digitalisé
Splashpad
Pentagliss

BIEN-ÊTRE

1 bassin « Aqualounge »
3 saunas
1 hammam (2 salles)
2 jacuzzis
3 douches « expérience »
1 fontaine de glace
1 salle de relaxation
1 solarium privatif

FORME

1 Plateau cardio
3 Salles de cours
Salle « fitness » (180m²)
Salle « Zen » (50m²)
Salle « Biking » (60m²)
1 Espace coaching



Festival de théâtre amateur

PLEINS FEUX
SUR LES
PLANCHES

Du 18 janvier au 8 février, l'Espace Albert Camus présente la 5^e édition du festival de théâtre amateur « Pleins Feux sur les planches ». 4 troupes seront au rendez-vous cette année. Elles s'illustreront dans des pièces très variées.

La Troupe du Crâne, La Claque, Tandem, Cithem : ces 4 troupes de théâtre amateur sont très actives à Maurepas et dans les environs, certaines depuis des dizaines d'années. Les bénévoles qui les animent ont rendez-vous à l'Espace Albert Camus pour une nouvelle édition du festival « Pleins Feux sur les Planches ».

Les troupes bénéficient d'une semaine de résidence à l'Espace Albert Camus. Grâce aux moyens techniques mis à leur disposition et aux conseils des professionnels du spectacle, elles pourront peaufiner leur spectacle dans les conditions professionnelles.

Chaque troupe compte de nombreux fidèles qui ne manqueront pas d'occuper les fauteuils de l'Espace Albert Camus en ce début d'année. Les réservations se font auprès de chaque association.

LE PROGRAMME

Samedi 18 janvier à 20 h 30

La Troupe du Crâne
« Les Gugus », de Monia Grey
Mise en scène : Monique Font-Didion
Réservations : 01 34 61 60 98
www.troupeducrane.com

Samedi 25 janvier à 20 h 30

La Claque
« C'est pas ça le plus important ! »
D'après l'œuvre de J. Arnaud,
C. Anglio et C. Puget
Réservations : laclaque.fr

Vendredi 31 janvier à 21 h

Tandem
« On n'est pas des moutons (argentins) ! »,
de Lo Filtz
Réservations : weezevent.com/moutons-argentins
tandem.association@gmail.com

Samedi 8 février à 20 h 30

Cithem
« Pas toutes à la fois », de Paul Cote
Réservations : 06 79 21 52 22
cithem78@gmail.com

Du 18 janvier au 8 février
Espace Albert Camus - 8 €

FRANCIS HUSTER

Avec sa passion et son engagement, Francis Huster nous fait revivre la plus incroyable des vies : celle de Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière (1622 – 1673), comédien et dramaturge français du Grand Siècle, qui est entré dans l'histoire parce qu'au-delà de l'artiste, il a été un homme libre. Qu'il a osé défier tous les pouvoirs, qu'il n'a jamais trahi ses valeurs de dignité et de tendresse humaine, qu'il a sublimé son art de comédien, qu'il fut tout simplement un homme de parole, de vérité et d'amour.

Samedi 1^{er} février 20h30

Espace Albert Camus
De 15 € à 21 €
resa.camus@maurepas.fr
www.kiosq.sqy.fr



NUIT DES CONSERVATOIRES

La 7^e nuit des conservatoires, la 2^e participation maurepasienne à cet évènement, se déroulera vendredi 24 janvier, de 18h30 à minuit. Le Conservatoire de Musique et d'Art dramatique de Maurepas réitère sa participation à cette manifestation nationale initiée par le Syndicat des Personnels de Direction des Conservatoires.

Cette nuit célèbre la créativité, la diversité et le dynamisme de tous les établissements publics ou associatifs qui ont pour missions de sensibiliser et de former les amateurs et professionnels. Mais aussi de diffuser le spectacle vivant et de soutenir toutes les pratiques artistiques dans le domaine de la musique, de la danse ou du théâtre. Les prestations se dérouleront dans les différents lieux de diffusion de Maurepas.

« SALLE RAVEL » DU CONSERVATOIRE

19h à 20h : concert baroque (concertos de Vivaldi par l'orchestre à cordes ; concerto de Telemann par l'ensemble baroque et extraits des « Indes Galantes » de Rameau par l'ensemble baroque et les chœurs)
20h15 à 21h : scène ouverte (musique de chambre et petits ensembles)

ESPACE ALBERT CAMUS

18h30 à 19h15 : ouverture (discours officiels) ; conte « La Reine des neiges » : marionnettes et musique (groupe théâtre ados et la maîtrise d'enfants)
20h à 21h : concert « Walt Disney & Co » (les classes de piano et groupe théâtre enfants)
21h30 à 23h : concert des grands ensembles du Conservatoire (ensemble de guitares, orchestre à cordes et harmonie)

CAFÉ DE LA PLAGE

« Grande salle & salle de jazz »
19h à 20h : musique pour enfants (les classes de

piano, les classes de guitare)
20h à 21h : concert des ateliers jazz & les ateliers du Cobalt (en alternance)
21h à 22h : « Les Fables » de La Fontaine (choeur adultes & atelier Jazz) suivi des ateliers du Cobalt
22 h à 23 h : « bœuf » musical

Vendredi 24 janvier 2020, de 18h30 à minuit

Site du Conservatoire (« salle Ravel », rue de la Beauce), Café de la plage (Place Jean-Moulin) et Espace Albert Camus (rue de la Beauce).
Entrée libre sur réservation :
resa.camus@maurepas.fr - 0130665510

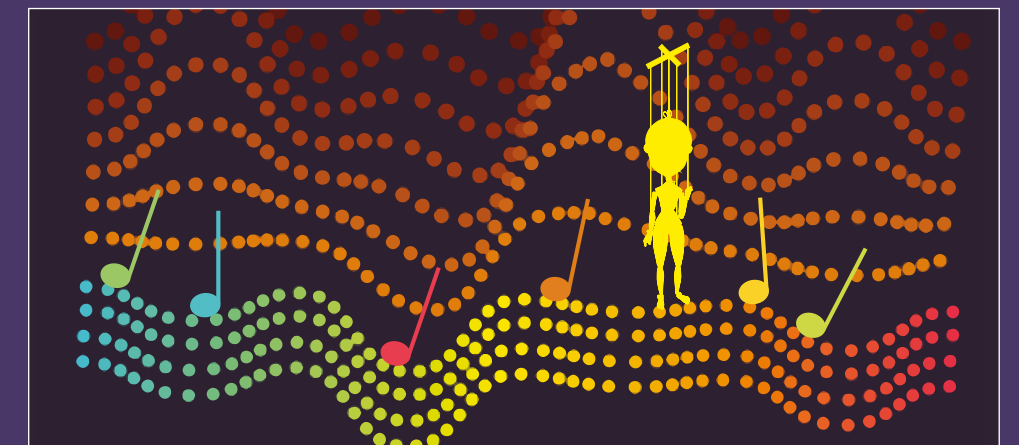


Un sauvetage quai de La Tournelle, à Paris.

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

La saison des conférences du Maurepas club se poursuit. En ce début d'année, c'est Dominique Anterion qui a été invité à donner une conférence sur le thème « Le Paris inondé en 1910... ou de demain ». Retour sur la catastrophe qui toucha Paris. Évocation du quotidien d'une capitale les pieds dans l'eau. Et demain, qu'en serait-il ?

La Seine a atteint son niveau maximal à Paris, 8,62 mètres sur l'échelle hydrométrique du pont d'Austerlitz, le 28 janvier. La crue a affecté de nombreux quartiers de la capitale et de nombreuses villes riveraines du fleuve pendant plusieurs semaines avant et après cette date. La montée des eaux s'est faite en une dizaine de jours, et la décrue en 35 jours environ.



MERCREDI 8 JANVIER

De 10h30 à 11h

HEURE DU CONTE / RACONTINE

Pour les 0-3 ans.

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

De 14h à 16h30

Ateliers Partagés

À partir de 8 ans et pour adulte, renseignement et inscription obligatoire :

01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

VENREDI 10 JANVIER

De 19h

VŒUX DU MAIRE ET DES ÉLUS DU CONSEIL MUNICIPAL À LA POPULATION
Gymnase Malmedonne

SAMEDI 11 JANVIER

À 14h

GALETTE DES ROIS DES SENIORS

Gymnase Malmedonne

De 15h à 16h

Lecture de poésies

Pour tout public.

Médiathèque Le Phare

DU LUNDI 13 JANVIER AU DIMANCHE 13 FÉVRIER

INSCRIPTION AU SALON MAUREP'ART

www.maurepas.fr

MERCREDI 15 JANVIER

De 17h à 18h

L'heure du conte des plus grands

Médiathèque Le Phare

JEUDI 16 JANVIER

À 14h

CONFÉRENCE DU MAUREPAS CLUB

Conservatoire de Musique et d'Art dramatique

À 14h

CINÉMA POUR LES SÉNIORS

Ciné 7, quartier des 7 Mares

DU 16 JANVIER AU 22 FÉVRIER

Recensement annuel de la population

www.le-recensementet-moi.fr

DU 18 JANVIER AU 8 FÉVRIER

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

Festival de théâtre amateur

Espace Albert Camus

SAMEDI 18 JANVIER

À 20h30

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

Troupe du Crâne

Espace Albert Camus

MERCREDI 22 JANVIER

De 10h30 à 11h

Les Racontines

Comptines et fabulettes pour les 0-3 ans

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

VENREDI 24 JANVIER

Dès 18h30

LA NUIT DES CONSERVATOIRES

Conservatoire de Musique et d'Art dramatique

Espace Albert Camus

Café de la Plage

SAMEDI 25 JANVIER

À 20h30

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

La Claque

Espace Albert Camus

MERCREDI 29 JANVIER

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DE LA DÉCHETTERIE

www.sqy.fr/dechets

De 17h à 17h30

L'HEURE DU CONTE DES PLUS GRANDS

Kamishibai surprise

Médiathèque Le Phare

SAMEDI 31 JANVIER

À 21h

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

TAMDEM

Espace Albert Camus

SAMEDI 1ER FÉVRIER

De 15h à 16h

Conte

« Du crocodile, du lézard et du serpent... ».

Pour tout public. Sur réservation au 01 30 16 02 40

02 40

Médiathèque Le Phare

À 20h30

FRANCIS HUSTER RACONTE MOLIERE

Espace Albert Camus

SAMEDI 8 FÉVRIER

À 20h30

« PLEINS FEUX SUR LES PLANCHES »

CITHEM

Espace Albert Camus

MERCREDI 5 FÉVRIER

De 10h30 à 11h

Les Racontines

Comptines et fabulettes pour les 0-3 ans

Réservation au 01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

De 14h à 16h30

ATELIERS PARTAGÉS

À partir de 8 ans et pour adulte, renseignement

et inscription obligatoire :

01 30 16 02 40

Médiathèque Le Phare

Retrouvez Maurepas sur



Restaurant Bar Le Transat



Excellente année 2020 à tous!

Toute l'équipe du Transat au Mercure Maurepas vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2020 ! Nous accueillons chaleureusement notre nouvelle directrice, Florence SABY, qui est heureuse d'intégrer cet établissement et cette formidable équipe.

À très bientôt le plaisir de vous recevoir et vous faire déguster notre nouvelle carte.

Les détails du menu sont disponibles sur le site internet :

<https://le-transat-restaurant.eatbu.com/?lang=fr>



<https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

1 Rocade de Camargue 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 51 78 56 | h9781-fb@accor.com

Facebook : <https://www.facebook.com/LeTransatRestaurant/>

Service commercial : 01 30 51 78 52 (Yann Gestin)

RÉOUVERTURE DE VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ

MME KHADRA BEKCOUCH ET SON ÉQUIPE VOUS ACCUEILLEN AUX HORAIRES SUIVANTS :

Du lundi au samedi de 8h30 à 20h et le dimanche de 9h à 13h.

INFORMATIONS PRATIQUES :

27 avenue du Forez - 78310 MAUREPAS

Tél : 01 30 50 03 28



1000M² DÉDIÉS À LA PRÉPARATION PHYSIQUE ET AUX SPORTS DE COMBAT

sdcl.fr



MMA
Grappling
Boxe française
Jiu Jitsu Brésilien
Krav Maga
Boxe anglaise
Muay Thai

Service d'ostéopathie
CROSS-TRAINING
Coaching personnalisé

Meilleurs Vœux 2020

OUVERT
7/7
Parking GRATUIT

Zone des loisirs

Avenue Louis Pasteur 78310 MAUREPAS

01 77 04 65 23 ou contact@sdcl.fr



Corinne GUYON coaching

Tél. : 06 60 73 31 94

Adresse mail : corinneguyon@orange.fr

Site internet :

<http://corinneguyon8.wixsite.com/corinneguyoncoaching>

VOTRE COACH PERSONNELLE À MAUREPAS !

Certifiée par le Ministère du Travail.

Spécialisée en reconversion professionnelle, orientation et suivi scolaire, préparation des examens et concours. Gestion du stress, confiance en soi.





«Vendredi 13 décembre, le coup d'envoi de la 4ème édition du Marché de Noël a été donné avec l'illumination du grand sapin installé au coeur du marché pour la plus grande joie des petits comme des grands. Le spectacle de patinage artistique sur le thème de Noël a émerveillé les habitants comme en témoigne la vidéo diffusée sur Facebook le soir même. Elle a été vue par 2 313 personnes (73 j'aime) »

Une nouvelle mise à jour de l'application @Maurepas V1.8 est disponible gratuitement sur Google Play & Apple store. Il suffit de saisir dans la barre de recherche « @Maurepas », puis d'installer l'application sur votre smartphone et / ou votre tablette. Retrouvez votre application via les QR codes ci-dessous en les flashant à l'aide d'une application mobile dédiée. Mettez votre application à jour pour bénéficier d'une meilleure expérience utilisateur et des derniers correctifs !



Google store



Apple store

LA MAIRIE
VOUS
ACCUEILLE

HÔTEL DE VILLE

place Charles de Gaulle
Téléphone : 01 30 66 54 00
Télécopie : 01 30 66 54 02

ADRESSE POSTALE

Mairie de Maurepas, 2, place d'Auxois
CS 40527, 78311 Maurepas cedex
Courrier électronique : mairie@maurepas.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi, jeudi : de 14 h à 17 h
Mardi, mercredi et vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Samedi : de 9h à 12h30 (sauf vacances scolaires)

CARNET

Bienvenue à

Yusra AHMZAOUI
Charly FOULON
Dàn MALEMBERO

Tous nos vœux de bonheur à

Khedidja CHOUAKRIA et Alexandre BOUVET
Valérie LANGELLA et Stéphan DEROUET

Nous nous associons à la douleur des familles de

Henri BEAUFORT
Françoise GORET Née AUBRY
Daniel LAIGRET
Frédéric LAIGRET
Henri LE DEIST
Eric RISBOURG
Paul SCHELLES
Gisèle TOSTIVINT

AUTORISATION DE PUBLICATION D'UN AVIS DE NAISSANCE OU DE DÉCÈS DE MAUREPASIE(N)E DANS « MAUREPAS MAGAZINE »

La publication gratuite des avis de naissance ou de décès n'est pas automatique. Un formulaire est disponible sous format papier à l'accueil de l'hôtel de ville, place Charles de Gaulle, et en téléchargement sur le site www.maurepas.fr

Ce formulaire doit être transmis par courrier à : Mairie de Maurepas Pôle citoyen – 2 place d'Auxois – CS 40527 - 78311 Maurepas Cedex, ou par courriel : etatcivil@maurepas.fr

Cette autorisation ne peut être utilisée à d'autres fins que la publication énoncée ci-dessus.

Pour les mariages, ce formulaire n'est pas nécessaire puisqu'il est remis avant les célébrations.



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

Le conseil municipal de Maurepas a donné son feu vert au centre aqualudique intercommunal Élancourt-Maurepas qui ouvrira sur le site de l'ancienne piscine. Le groupement d'entreprises qui aura la charge de concevoir, construire et exploiter le centre aquatique a été retenu. Le maire va pouvoir signer le contrat.

[Lire également pages 10 à 15.]

AU FIL DES DÉLIBÉRATIONS

> Les élus de Maurepas ont approuvé la convention de « versement du fonds de concours art vivant 2019 pour le fonctionnement des équipements culturels Espace Albert Camus et Café de la Plage » avec Saint-Quentin-en-Yvelines qui s'élèvera à 23 209 € pour 2019. L'Espace Albert Camus et le Café de la plage bénéficient depuis 2016 de ce fonds : 65 690 € en 2016, 59 534 € en 2017 et 60 598 € en 2018 ont été perçus à ce titre par la Ville.

> Dans le cadre du « Contrat de Ville de Saint-Quentin-en-Yvelines », les élus ont approuvé sa prolongation jusqu'en 2022. Un protocole « d'engagements réciproques et renforcés » actualise les engagements pris lors de la rédaction du contrat de ville approuvé par le conseil municipal du 19 mai 2015 et proroge donc le contrat en cours jusqu'en 2022. La ville de Maurepas y réaffirme ses priorités pour le quartier des Friches :

Priorité 1 : Réussite Éducative, Parentalité et vivre ensemble.

Priorité 2 : Emploi et insertion.

> Les élus ont voté la création du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), instance rendue obligatoire pour les villes de plus de 10 000 habitants. Le conseil est le lieu unique de concertation au sein duquel s'organisent la réflexion et l'action conduite en matière de lutte contre l'insécurité ou de la prévention de la délinquance. Il s'agit de l'instance clé de la prévention partenariale à laquelle participent de nombreux partenaires du territoire. C'est en son sein que le pilotage de la politique locale de prévention de la délinquance s'exerce.

> Le conseil municipal a donné son feu vert, dans le cadre d'un projet de construction d'une résidence services seniors, à la cession par la commune à la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, d'une partie d'une parcelle 2 bis rue de la Beauce (crèche des Hauts-Bouleaux). Le projet de résidence s'inscrit dans le programme global intitulé « GénérationS » visant à anticiper le vieillissement de la population et à créer une offre petite enfance et enfance plus adaptée aux besoins de la population. Les berceaux seront transférés dans la nouvelle crèche des Coudrays (ex-maternelle de la

Villeparc) dont la capacité d'accueil sera élargie.

> Le conseil municipal a lancé une réflexion pour la reconstruction de la halle du marché à travers une étude de faisabilité et de programmation. L'attractivité de la future halle du marché étant un enjeu pour l'équilibre économique du centre-ville et des commerces sédentaires, la Ville souhaite également consulter l'ensemble de la population et recueillir son avis en amont de tout projet architectural. Aussi, la concertation publique en tant que modalité de la participation du public à la réalisation des projets d'aménagement ou d'équipement devra se dérouler pendant toute la phase d'élaboration du projet.

Elle devra également être contradictoire (permettre la prise en compte de l'expression du public) et proportionnelle à l'importance du projet. Les objectifs poursuivis sont de définir l'emplacement, les besoins et le type de halle permettant d'établir un projet de reconstruction de la future halle du marché. La concertation démarrera début 2020 et sera coordonnée et animée par un cabinet extérieur. Le bilan de la concertation sera présenté ensuite au conseil municipal.

LA PÉRIODE PRÉ-ÉLECTORALE S'OUVRE DEVANT NOUS

Depuis le 1^{er} septembre s'est ouverte la période dite « pré-électorale » qui s'achèvera le dimanche 15 ou 22 mars prochain par le premier ou le deuxième tour des élections municipales. Durant ces six mois, le code électoral prévoit des règles très strictes encadrant la communication des villes de façon à éviter que les moyens publics des collectivités ne puissent profiter

aux candidats en lice. Aussi, les cérémonies publiques et les supports de communication de la ville, endosseront pour ces quelques mois un caractère exclusivement informatif.

C'est dans ce même esprit qu'il a été proposé à l'ensemble des groupes de notre conseil municipal de renoncer durant

ce délai à leurs espaces d'expression politique, comme cela se pratique dans de nombreuses villes.

Bien que plusieurs d'entre eux aient refusé cette proposition, les élus de la majorité ont fait le choix de s'imposer cette probité en renonçant à leur espace d'expression.

EXPRESSION DES GROUPES MINORITAIRES

" Comme le prévoit la loi, cette page est destinée à la libre expression des groupes d'opposition, leurs écrits n'engagent que leurs auteurs "

EN AVANT MAUREPAS

Expression en période préélectorale – 2020 année d'espoir ?

Depuis septembre la Loi restreint l'usage du journal municipal. Si nous respectons la règle dans les 1 500 caractères qu'on nous attribue, la majorité fait semblant de se priver d'expression alors que dans les 20 autres pages elle ne se prive pas de se mettre en avant.

Ces restrictions ne l'empêchent pas non plus d'organiser des inaugurations au mépris total du code électoral.

Elles n'empêchent pas le Maire sortant de faire la tournée des assemblées des associations, alors que nous n'y sommes pas conviés et que nous votons les subventions. Il y a là problème, encore. Une année électorale est certes celle du bilan de l'action des sortants mais aussi, et pour tous, une année d'espoir. Espoir pour ceux qui soutiennent les sortants de les voir reconduits pour six ans. Espoir pour les opposants de voir validée une nouvelle politique municipale.

L'élection municipale est celle qui est la plus ouverte à l'exercice de la démocratie malgré quelques règles pour ne pas avantager les sortants au détriment des autres citoyens attirés par l'action

publique. Pour ce qui nous concerne, chacun a pu constater que nous sommes très vigilants. Nous le resterons jusqu'au bout pour que ces règles soient strictement respectées.

Mais revenons à l'essentiel : nous vous souhaitons une très bonne année 2020.

Qu'elle apporte à chacun joie, santé et confiance.

Ensemble pour une ville conviviale et une politique responsable. Car nous aimons notre ville. Et n'oubliez pas de vous inscrire sur la liste électorale.

www.en-avant-maurepas.fr

Michel CHAPPAT - Florence BARY

MAUREPAS AU CŒUR

Nous nous associons à l'esprit de neutralité des supports de communication de la ville préconisé lors de cette période pré-électorale en ne publiant pas de texte d'expression politique.

MAUREPAS DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE

Une décision qui engage la ville pour plusieurs décennies ? Fin avril 2015, la piscine a été fermée. En 2019 elle a été détruite.

Une délégation de service public (DSP) de type concessive a été choisie pour la reconstruction et la gestion de la nouvelle piscine. La majorité municipale a retenu Eiffage comme concessionnaire. Le 17 décembre 2019 une délibération du conseil municipal a été votée, autorisant le Maire à signer le contrat de DSP (dossier de 987 pages).

Éléments clés du contrat :

- Investissement pour la construction, 28 399 000 € TTC.

- Redevance annuelle 1 910 000 € pendant 25 ans hors indexation.
- Répartition 60% pour Maurepas (18 840 h) 40% pour Élanecourt (25 504 h).
- Eiffage pour rentabiliser la concession a estimé la fréquentation annuelle entre 250 000 et 271 000 entrées. Elle était de 145 000 entrées en 2014.
- Horaire d'ouverture de 9h à 21h 7/7 y compris les jours fériés.
- Tarifs plus élevés que les piscines voisines.
- Parking payant pour 136 voitures, 6 PMR et 2 cars.
- Clause de renégociation favorable pour le concessionnaire.
- La commune de Maurepas en qualité de coordonnateur et

signataire du contrat porte la responsabilité du projet.

Le risque financier et technique est donc très important pour notre Commune. Nous pensons qu'il serait préférable que Monsieur le Maire ne signe pas le contrat de DSP avant les élections des 15 et 22 mars 2020. Comme chaque année, nous vous présenterons nos vœux à la Maison des Coudrays le lundi 27 janvier à 20 h. Très belle année 2020.

Rejoignez-nous et construisons ensemble le futur !

Ismaila Wane et Martine Fayolle

Vos élu·e·s de Maurepas Dynamique et Solidaire

Site : www.maurepas-dynamique-solidaire.fr

Contact : maurepas.ds@gmail.com

Facebook : www.facebook.com/maurepasds

GROUPE DE NÉRÉE

Un marché... Oui, mais pas à n'importe quel prix !

Oui à une reconstruction de la halle du Marché, mais pas sans avoir redéfini la finalité de la structure. En effet, nos besoins de consommation changent et son architecture doit s'y adapter.

Retrouver sur les étals les mêmes produits que l'on trouve partout... Où est l'intérêt ? Nous voulons la qualité des maraîchers et producteurs locaux, celle de commerçants réalisant les transformations eux-mêmes...

Tout ce que nous ne trouvons pas en grandes surfaces.

Pour la grande distribution, régie par la suprématie de l'agroalimentaire, la santé n'est pas une préoccupation première, seul l'essor économique compte.

Partant de ce constat et de notre besoin de préservation de notre mode de consommation, il faut déterminer le but du marché et que vient on y chercher... Intégrer des AMAP ? Nombreuses pistes de réflexion !

Aujourd'hui, les places sont facturées aux commerçants moins cher que pour la place d'un enfant à la Foire au Troc ! Le nettoyage du marché (détritus laissés en vrac alors que

les commerçants pourraient faire un tri sélectif, respectant notre environnement) représente un coût de dizaines de milliers d'euros.

Nous avons chacun le pouvoir de faire changer les choses. Nous sommes ce que nous mangeons. Aujourd'hui, l'offre proposée doit être au centre de nos préoccupations, afin que cette nouvelle année mette à distance la fatalité.

Nous devons nous ancrer dans la reconquête de notre liberté.

Bonne année à toutes et à tous.

Sophie Michon et Christian Guillot

GROUPE MODEM - LREM

Madame, Monsieur, Permettez-nous tout d'abord de vous souhaiter une très bonne année 2020.

En ce début d'année, nous voulons avoir une pensée pour nos concitoyens dont le dévouement nous permet de passer des moments privilégiés avec nos proches en toute quiétude. Parmi ceux-ci, mentionnons nos militaires français. Engagés dans des opérations extérieures, ils veillent sur notre sécurité et défendent les intérêts de notre pays,

parfois au péril de leur vie, comme cela a été le cas pour 13 d'entre eux récemment au Mali. Nous voulons aussi avoir une pensée pour ceux, plus proche de nous qui veillent au quotidien : pompiers, forces de l'ordre, personnels médicaux et soignants, qui travaillent sans répit durant ces périodes de fêtes, et à tous les bénévoles qui sont à l'œuvre notamment auprès des personnes en situation de détresse et des plus démunis.

Nous voulons enfin avoir une pensée pour les personnels de la ville de Maurepas et de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines qui mettent leur action à

notre service. Vous les voyez œuvrer dans les écoles, dans la rue, dans les services pour répondre à vos questions ou effectuer vos actes d'état-civil. Pensons à eux tous, que vous rencontrez ou qui restent dans l'ombre, et qui contribuent à améliorer votre vie et votre cadre de vie.

A eux, à leur famille, mais aussi à vous tous, chers concitoyens de la ville de Maurepas, nous souhaitons une très bonne année 2020.

Vos élus.

Georges BELIAEFF – Constant MBOCK

g.beliaeff@laposte.net - c.mbock@maurepas.fr

XC90 T8 HYBRIDE 390 CH AWD MOMENTUM 7 PLACES GEARTRONIC 8. TOUT EST DANS LA DIFFÉRENCE.



910€ / MOIS
SANS APPORT

LLD* 48 MOIS / 40 000 KM

ENTRETIEN, GARANTIE ET
ASSISTANCE 24/24 INCLUS
JUSQU'AU 29/02/2019



T8 TWIN ENGINE BOÎTE AUTO G78
HYBRIDE ESSENCE 390 CH AWD
CONSOMMATION MIXTE L/100 : 2,1
EMISSION CO₂ G/KM : 48 G**
ÉCOTAXE NEUTRE / TVS : 68€

RENDEZ-VOUS D'ESSAI SUR ACTENA.FR

* Offre de Location Longue Durée sans option d'achat portant sur un véhicule XC90 T8 HYBRIDE 390CH AWD MOMENTUM 7 PLACES GEARTRONIC 8 avec option peinture métallisée. Offre édictée sur la base du tarif au 16/09/2019. Le contrat de location longue durée sera impérativement souscrit pour une durée variable de 48 mois et un kilométrage variable de 40 000 km incluant nécessairement les prestations entretien - assistance, gestion des pertes totales. Carte grise incluse. Bonus ou Malus éventuels non inclus. Offre valable pour toute commande adressée valablement par écrit à Volvo Automobiles Fleet Services avant le 29/02/2020, sauf modifications du tarif constructeur, des taux financiers directeurs ou de la réglementation en vigueur et notamment de la réglementation fiscale (variation du taux de TVA, etc...). Offre de location longue durée sans option d'achat et de services associés, réservée aux professionnels, régie par les conditions générales de location longue durée et des services optionnels disponibles auprès de TEMSYS et sous réserve d'acceptation du dossier par TEMSYS, société anonyme au capital de 66 000 000 EUR, siège social : 15, allée de l'Europe - 92110 Clichy, RCS NANTERRE 351 867 692. Société de courtage d'assurances - Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L512-6 et L512-7 du code des assurances N° ORIAS 07 026 677. XC90 T8 HYBRIDE AWD 390CH 7 PLACES GEARTRONIC 8 : Consommation Euromix (L/100 km) : 2,10 - CO2 rejeté (g/km) : 48 conformes aux seuils imposés par la nouvelle norme d'émissions Euro 6d-Temp / WLTP.

** Taux de CO2 et fiscalité associée à titre indicatif selon informations constructeur, susceptibles d'évoluer en fonction des caractéristiques précises du véhicule.

ACTENA
AUTOMOBILES

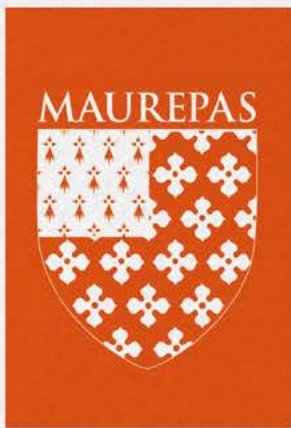
75 PARIS 16 01 44 30 82 30
92 NEUILLY 01 46 43 14 40
92 LA GARENNE 01 56 47 06 60
78 PORT MARLY 01 39 17 12 00
78 VERSAILLES 01 39 20 17 17
78 MAUREPAS 01 30 50 67 00
78 BUCHELAY 01 34 79 92 92

56, AVENUE DE VERSAILLES
58, AVENUE CHARLES DE GAULLE
86, AVENUE DE L'EUROPE
8, ROUTE DE ST GERMAIN
45/47, RUE DES CHANTIERS
ZA PARIWEST - 8, RUE ALFRED KASTLER
ZI LES CLOSEAUX - 1, RUE DES GAMELINES

PRIOD

© VICTORPARIS

SERVICE VENTE AUX DIPLOMATES ET EXPAT : 01 44 30 82 21 / SERVICE FLOTTES-ENTREPRISES LLD GCV : 01 56 47 06 60



2020
Maurepas
c'est vous
BONNE ANNÉE

MAUREPAS.FR